

ABONNEMENTS :

Un an (Suisse) . Fr. 3.50
Six mois » . » 2.—
Trois mois » . » 1.50
Et par : Port en sus.

Avec BULLETIN OFFICIEL :

Un an Fr. 5.—
Six mois » 3.—
Trois mois » 2.—

NOUVELLISTE

VALAISAN

Journal du Matin, paraissant à ST-MAURICE, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

ANNONCES :

La ligne ou son espace
Valais 15 cent.
Suisse 20
Etranger 30
Réclames : 50 cent. la ligne.
Minimum par une annonce : 75 cent.
Les annonces sont reçues à
l'Agence Louis MAYOR, à Genève
et au Bureau du Journal.
Rédaction, Administration
Bureau du Journal, St-Maurice.
Téléphone

A la France

Pleure, ô belle France, pleure à genoux, puis, essuie tes larmes, relève-toi et combats. Ta maison est bien lézardée, hélas ! mais tu es de taille à la rebâtir, plus belle encore, plus familiale surtout, car il faut que tous tes enfants, tous, entends-tu, y trouvent place en te baisant au front, comme une bonne mère !

Combien de tes fils, combien de tes filles n'ont plus d'abri ! Ils errent le long des routes de l'exil, pourchassés, dépouillés par leurs méchants frères et faisant, quand même, germer ton nom autour d'eux. Leurs robes sont déjà bien lacérées ; vas-tu donc, toi, si noble, toi, si grande dame, vas-tu donc, ô belle France, les laisser sans voile sur la terre étrangère ? vas-tu tarir cette source de ton influence qui féconde l'univers ? Ne vois-tu pas qu'en brisant le crucifix, tu as aussi brisé le drapeau tricolore, car, au dehors de tes frontières, tous deux ont le même bois, la même hampe !

Paris, qui est le sourire de ta bouche, devient le Panthéon de tous les faux dieux. Si le mont de Mars est encore occupé par le Sacré-Cœur de Jésus, ces derniers s'en consolent dans la multiplicité des temples qu'ils ont partout ailleurs, parmi la grande ville, et comme ils n'en ont jamais possédé au temps où l'Olympe florissait.

Bacchus est fêté dans plus de cinq cent mille cabarets ; Vénus, si répandue qu'elle fût jadis, et malgré les trois pays consacrés à son culte, de Cythère, de Paphos et d'Idalie, n'a jamais reçu plus d'hommages que dans tes théâtres, tes romans, et sur les affiches, elles-mêmes, de tes murs ; Mercure, le dieu des voleurs, a son temple colossal à la bourse, et y rend des oracles chaque jour ; oui, oui, les dieux du paganisme sont revenus chez toi, et c'est le Christ, ô France, que tu chasses, et ce sont ses prêtres, ses servantes, les meilleurs de tes enfants, que tu spolies et persécutes. Oh ! arrête ton geste, qui est trop vilain pour être de toi ! La main qui panse n'est pas celle qui creuse, et la tienne a tant pansé durant vingt siècles !

Pleure, ô belle France, tu admires aujourd'hui dans le palais de l'Élysée, comme successeur de Charlemagne, de Louis XIV et de Napoléon, un individu quelconque, qui garde le silence et conserve l'inaction en face des plus effrayantes sottises de ses ministres. L'officier brise son sabre pour conserver l'honneur ; le soldat, découragé et épuisé, lève la croix en l'air pour ne pas tirer sur ses frères ; les paysans, les vignerons crient leur faim et on les emprisonne ; les grèves se multiplient. Que restera-t-il bientôt ? Une nation sans cohésion et sans hiérarchie, d'où toutes les supériorités morales seront exclues, et qui dévalera au hasard dans les abîmes de l'anarchie.

Où que l'on regarde, tes vandales

l'emportent. Par leur effort lent et patient, leur travail de rat, ils détruisent même les pages de pierre ou de marbre où sont inscrites tes gloires. Ne comprends-tu donc pas, ô France, qu'à tes ailes rognées mais encore de large envergure, il leur faut une branche, une cime où se reposer ? Et tes Julien l'Iconoclaste ont tout brisé. Il n'y a tantôt plus qu'un amas de décombres où se dressaient hier, les reliques de ton trésor et de ton patrimoine.

Déjà tes ennemis annoncent ton agonie et impriment les lettres de faire-part. Mais c'est impossible tu ne peux mourir. Il faut que la France se relève, il faut qu'elle marche à la guerre sainte, à la suprême et dernière croisade. Il faut une revanche !

O honnêteté, vertu française qui tant de fois racheta les fautes publiques pas la grandeur de tes élans, nous te voyons debout, fière et hardie, non pas condamnée à l'impuissance, comme aujourd'hui, mais saluée par un peuple à qui ton nom seul fait battre le cœur.

Oui pleure, ô belle France, pleure à genoux, puis essuie tes larmes, relève-toi et combats. Ta maison est bien lézardée, hélas ! mais tu es de taille à la rebâtir plus belle encore, plus familiale surtout, car il faut que tous tes enfants, tous, entends-tu, y trouvent place en te baisant au front comme une bonne mère !

CH. SAINT-MAURICE.

ECHOS DE PARTOUT

Le jubilé d'un mendiant. — Le principal cimetière de Saint-Petersbourg vient d'être le théâtre d'une scène fort curieuse, et qui marque un trait caractéristique de la vie russe. Un nommé Ivan Stepanoff, a célébré avec solennité le 35^e anniversaire de son entrée dans l'intéressante corporation des mendiants professionnels.

Pendant ces 35 années, et en recevant l'aumône des personnes qui se rendaient au cimetière, Ivan Stepanoff a amassé une petite fortune. Il a même pu se faire construire une villa, de coquette apparence, dans un faubourg de la capitale.

L'anniversaire dont il s'agit a été célébré à l'endroit même où notre mendiant « travaillait ».

On avait disposé des chaises autour des tombes qui servaient de tables, et l'on mangea et l'on but abondamment.

La foule des invités, tous mendiants, étaient très nombreux, et le festin commença de bonne heure, se prolongea jusqu'à la fermeture du cimetière.

Nouvelle locomotive. — Le « Berliner Tageblatt », annonce qu'on fait, depuis quelque temps, des essais sur la ligne de Munich à Augsburg, avec une nouvelle locomotive roulant à la vitesse de 150 kilomètres à l'heure. Le trajet de Munich à Augsburg pourra être franchi en 23 minutes. dès que la voie sera complètement mise en état.

Cette nouvelle locomotive a un poids initial de 134 tonnes. Elle est pourvue de huit paires de roues. La plus grande de ces roues mesure 2 m. 20 de diamètre.

Le bilan du Vésuve. — M. Mattecci, directeur de l'Observatoire du Vésuve, publie un rapport sur les changements survenus à la forme du volcan par suite des éruptions de l'année dernière.

La hauteur du cône d'éruption a diminué de 107 du côté de l'est et de 120 mètres du côté de l'ouest. La masse qui s'est effondrée représente environ 100 millions de mètres cubes. La profondeur du cratère, qui était de 1000 mètres avant les éruptions, est réduite à 600 ou 700 mètres ; le diamètre est de 640 à 720 mètres et la cavité comporte 84 millions de mètres cubes. Il y a deux ans on remarquait une seule coulée de lave ; l'année dernière elles furent au nombre de sept qui, au sud du Vésuve, recouvrent une surface de 350 hectares. La masse même des coulées de lave est de 10 à 12 millions de mètres cubes.

La colonne de gaz, vapeur d'eau et détritiques minéraux, que Pliny a déjà comparée à un pin, a atteint une hauteur de 12 à 13 kilomètres. L'épaisseur de la couche de détritiques vulgairement appelés cendres, a été de 15 à 18 mètres près du cône ; de 90 centimètres à Ottajano, de 35 à l'Observatoire, de 10 à Nola. Le sommet du Vésuve a complètement changé d'aspect.

Une tortue monstre. — Il y a quelques jours des pêcheurs de Concarneau harponnaient une tortue géante qui était expédiée hier aux Halles, à MM. Mautier, Dojué et Decourcelle, mandataires. Elle a été exposée ce matin et pour la voir il y eut bientôt foule. Pensez donc : le monstre ne mesure pas moins de 1 mètre 85 de la tête à la queue et il ne pèse pas moins de 35 kilos. Ajoutez que, depuis plus de trente ans, c'est la première fois que les habitués des Halles ont pu admirer une pareille tortue.

Un délégué du Muséum est venu aux Halles examiner le monstre amphibie. Il en a offert un prix qui a été jugé inacceptable. Plusieurs personnes, entre autres le docteur Pezon, en ont offert trois cent francs. Finalement, la tortue géante a été vendue pour le prix de quatre cent francs aux magasins « Aux Quatre Saisons », rue de la Boétie.

Simple réflexion. — Le silence est le parti le plus sûr de celui qui se défie de lui-même.

Curiosité. — On célébrera sous peu dans une commune du canton un mariage qui sort passablement de l'ordinaire.

Un jeune homme va épouser la sœur de sa grand-mère ! Hétons-nous cependant d'ajouter que cette digne fiancée n'est pas plus âgée que le jeune homme et à peine plus jeune de dix ans que sa sœur, la vraie grand-mère. Cette dernière, qui compte trente printemps seulement, avait épousé, à l'âge de 19 ans, le grand-père du jeune homme qui en comptait soixante-dix.

Pensée. — On n'est bon que par la pitié. Il faut donc qu'il y ait quelque pitié dans tous nos sentiments, même dans notre indignation, dans nos haines pour les méchants.

Mot de fin. — Le grand critique X... écoutait hier les doléances d'un romancier à la mode se plaignant d'un éreintement que vient de lui infliger un journal.

— L'article, s'écriait-il au comble de l'indignation, est plein de fautes de français ! Alors X..., ému de compassion : — Il y a donc des citations ?

Grains de bon sens

Causes de défection.

La foi est un don de Dieu ; pour n'avoir pas su l'apprécier et en comprendre la nécessité, plusieurs ont perdu ce don excellent qui devait être le principe directeur, l'étoile de leur vie.

Pourquoi et comment ont-ils cessé de croire ?

Les causes de leur défection ne sont pas les mêmes pour tous ; le plus grand nombre perdent la foi parce qu'ils négligent d'en remplir les devoirs, tout comme d'autres deviennent ignorants faute d'études et d'exercices intellectuels. Toutefois l'ignorant continue d'apprécier les bienfaits de la science qu'il a perdue, tandis que l'indifférent devient souvent incrédule, libre-penseur, que sais-je ? ennemi déclaré de la religion, pour la raison bien simple qu'elle condamne son indifférence et son infidélité.

Interrogez-les ces malheureux déserteurs de la foi dont le nombre semble grandir tous les jours, demandez-leur le pourquoi de leur nouvelle attitude, de leur haine ?...

Ils ne savent ou ils n'osent répondre ; pressés de questions, ils s'en tirent quelquefois par une plaisanterie de mauvais goût, une grossièreté et souvent même par une calomnie à l'adresse de ceux qui sont restés fidèles à leur devoir.

On ne perd la foi que pour des motifs inavouables.

Jamais, dans notre petit pays, que cependant je connais bien, je n'ai rencontré un catholique non pratiquant ou incrédule qui ait pu me dire : J'ai fait des études approfondies, j'ai réfléchi longtemps, j'ai consulté, j'ai prié et ensuite j'ai renié mon Baptême et le Credo de mon enfance et de ma jeunesse.

Un homme sérieux devrait cependant faire tout cela avant de s'arrêter à une résolution qui doit mettre la seconde partie de sa vie en opposition avec la première.

Des études spéciales ? les ont-ils faites, ont-ils même pu les faire ces pauvres égarés qui ont semé sur leur route de quinze à vingt ans leur grammaire française, leur petit bagage d'école primaire aussi bien que leur catéchisme ?

La *Lutte*, la *Libre-Pensée* les mauvaises publications n'ont-elles pas été leur seul livre d'étude ? Aussi leur présumée incrédulité est-elle plus forte en gueule qu'en arguments de raison.

J'ai cependant connu un Conseiller de village, qui ne savait pas signer son nom, et qui disait gravement : J'ai tout étudié et je me suis rendu compte que la religion est inutile !

La politique lui avait tourné la tête comme à beaucoup d'autres.

Oui, la politique a fait en plusieurs de nos Communes un mal immense. Mais nous traiterons ce sujet un autre jour. D.

LES ÉVÉNEMENTS

Reculade

Ce n'est pas seulement dans le parti conservateur que l'impôt sur le revenu, en France, a une mauvaise presse ; les républicains dits modérés le rejettent, et une notable fraction du parti socialiste n'en veut pas davantage.

La Petite République, la Lanterne repoussent le projet.

L'Aurore constate le déplorable accueil fait partout à cet avorton et, s'inclinant devant le mouvement d'impopularité qu'il soulève et qui lui fait craindre de ne pas trouver, à la Chambre, même parmi les blocards, une majorité pour en endosser la responsabilité devant les électeurs, elle émet la proposition de renvoyer le projet Caillaux à une grande commission qui l'étudierait de plus près, l'amendrait, et le soumettrait, de nouveau au Parlement, une fois épouseté, rafraîchi et retapé.

C'est un enjouissement déguisé, et ce que propose l'Aurore n'est en réalité, qu'un ajournement perpétuel.

Il est des morts qu'il faut qu'on tue.

Et le projet Caillaux, lâché par tout le monde, désavoué autrefois par Caillaux lui-même, quand il était au service de Waldeck-Rousseau, est de ces morts-là.

Bientôt, il n'y aura donc plus, pour se cramponner à ce projet utopique, empirique et malaisant que tout le monde repousse tantôt comme inique, tantôt comme utopique, que le dernier arbitre des élégances mondaines, Camille Pelletan.

Par exemple, celui-là tient bon. Et il s'acharne d'autant mieux à ne pas vouloir transiger avec ses principes qu'il n'y a aucun danger pour lui à s'y attacher.

Et s'il n'en reste qu'un, il sera celui-là.

Il conservera ainsi, devant les socialistes du chambardement, le prestige d'un dévouement aux nobles causes que rien n'aura pu entamer.
P. de L.

Nouvelles Etrangères

Situation grave au Bengale.

Un journaliste de Calcutta, qui a récemment parcouru à trois reprises différentes les districts troublés du Bengale, écrit :

Il est évident que les Européens de la métropole, ainsi que ceux qui résident dans les autres parties de l'Inde, sont loin de se rendre compte de la gravité de la situation dans le Bengale ; une véritable campagne d'excitation, ayant son centre à Calcutta, fonctionne de la façon la plus active.

Des organisations spécialement dénommées « Volontaires nationaux » existent dans presque tous les villages. Dans le district de Barisal, des comités de salut public ont été formés. Ces comités se livrent à des enquêtes, assignent des témoins et punissent les coupables.

Les Européens sont en butte à des attaques répétées. Quinze attaques dirigées contre eux ont eu lieu sur le chemin de fer Assam Bengale. Les Européens ne voyagent qu'armés.

On a la persuasion que des armes à feu sont expédiées de Calcutta à Chandernagor, à destination du Bengale oriental, et le gouvernement de l'Inde serait entré en pourparlers avec le gouvernement des Indes françaises, pour faire cesser ce trafic.

En résumé, les Européens estiment que le gouvernement devrait prendre les mesures les plus rigoureuses à l'égard des « Volontaires nationaux » et recourir le plus rapidement possible à des troupes régulières, de préférences britanniques.

Terrible collision à Marseille.

— Une terrible collision s'est produite, à midi, entre un tramway allant de la Cannebière à l'Estaque et un train de marchandises qui manœuvrait sur les voies des quais, à Arenc.

La plate-forme avant du tramway a été accrochée par la locomotive. Il y a eu plusieurs blessés.

Un gendarme, nommé Gauderic Bordes, trente cinq ans, a été décapité et littéralement réduit en bouillie. Son fils, âgé de sept ans, a été broyé par les wagons.

Le gendarme Bordes rentrait de la ville où il était venu en service commandé pour la légalisation de pièces. Il avait payé, il y a deux jours, le terme d'une police d'assurances sur la vie. Il laisse une veuve et deux enfants.

Les évadés de Grenoble.

— On est sur le point de les reprendre. Déjà, le plus redoutable d'entre eux, Jules Dondin, condamné à 8 ans de travaux forcés et à la relégation perpétuelle, a été capturé par le gendarmier de Saint-Laurent-du-Pont, à 8 kilomètres du monastère de la Grande Chartreuse. Il avait à la main, au moment de son arrestation, un couteau-poignard ; mais en présence de l'attitude résolue des gendarmes, armés de revolvers, il s'est rendu sans résistance, se contentant de dire qu'il s'évadait avant deux jours et que ses compagnons étaient prêts à vendre cher leur liberté.

Dondin a été ramené, à Grenoble, sous bonne escorte, et à traversé la ville sous les regards des nombreux

curieux qui se pressaient sur son passage.

Sa maîtresse, qui l'avait suivi et promettait de le venger, a été arrêtée par les agents. Elle était armée d'un couteau à virole.

La capture des autres fugitifs n'est plus qu'une question d'heures. On les serre de près dans les bois de Voiron. L'un d'entre eux, a pu avoir, ce matin, une entrevue avec sa mère. Il ne s'en est fallu que d'une demi-heure qu'il fût capturé.

Le banditisme en Andalousie.

— On mande de St-Sébastien :

Chaque jour les journaux signalent les nouvelles prouesses du fameux bandit El Pernaies et le public n'arrive pas à s'expliquer comment un bandit peut vivre dans un pays civilisé, tenant en échec les lois et la police.

Le lecteur se dira naturellement que si les habitants le voulaient et si les « carabiniers » y mettaient un peu de diligence, le bandit serait capturé dans une semaine, quelque brave et subtil qu'il puisse être.

Mais ce que le lecteur ignore certainement, c'est que le principal complice du bandit andalou El Pernaies, c'est la population même des régions qu'il exploite. Le bon peuple se charge de le protéger, de le nourrir, et si besoin est, de le soustraire aux recherches.

La population agraire de l'Andalousie se divise en deux catégories bien distinctes, dit M. A. Saaverria dans le « Pueblo Vasco » : les propriétaires riches et les ouvriers miséreux.

Le propriétaire est un seigneur qui possède d'immenses terrains. L'ouvrier est un pauvre diable qui peine pour un modique salaire de 75 ct. à 1 fr. par jour. et un « gazpacho » (le gazpacho est un mets composé de pain, d'eau, d'huile crue, de vinaigre et d'oignons crus). Cet ouvrier agricole qui n'a jamais un sou dans sa poche, vit dans une complète inconscience, sans le moindre attachement à la terre qu'il cultive, et peu lui importe qu'il existe des bandits.

En effet, que peut bien lui faire El Pernaies ?

Il n'ira pas le dévaliser, et s'il est poursuivi et traqué par l'autorité, il viendra simplement demander à se cacher.

Reste le propriétaire. Or, qu'importe à l'ouvrier qu'on vole au maître deux ou trois cents duros ? Pour ce qu'il le paie !

Le banditisme andalou a aussi d'autres causes qui méritent d'être notées entre autres la tradition de bravoure chevaleresque des bandits.

Généralement le bandit andalou est un homme supérieur, dépassant le niveau intellectuel de la masse. Il sait gagner les sympathies du peuple par son audace, son arrogance et même par sa charité excessive.

Tout récemment El Pernaies étant allé demander l'hospitalité dans une ferme (cortijo), apprit par les fermiers que ceux-ci devaient plusieurs termes à leur propriétaire, qui menaçait de les mettre dehors ; le lendemain il revenait porteur de la somme nécessaire pour désintéresser le maître. El

Pernaies venait de la soutirer à ce dernier lui-même.

Voilà pourquoi El Pernaies, qui représente le type accompli du bandit andalou, échappera aux recherches de la garde civile, tant qu'une balle ne viendra pas l'abattre raide mort.

Mariage religieux. — M. Fondi de Niort, le vaillant conseiller général de l'Aude, France, vient de marier sa fille dans des conditions imprévues.

Il les raconte ainsi :

« Il n'y a pas eu de mariage civil. J'ai fait constater par huissier que le maire démissionnaire ne voulait pas marier et que le préfet, enfermé avec dix-mille hommes dans la sous-préfecture de Narbonne, n'avait pas nommé de délégué pour l'état-civil. Cela fait, Mgr de Beauséjour, évêque de Carcassonne, a béni le mariage de mon enfant !

« Il y a là un enseignement et un exemple. Le Concorde n'existe plus ! Pourquoi un mariage civil ? »

Rien ne plus logique que ce raisonnement.

Il paraît, cependant, que le gouvernement va poursuivre Mgr de Beauséjour pour avoir célébré un mariage religieux avant le mariage civil.

Mais puisqu'il n'y avait plus de maire, plus d'état-civil !...

La fraude des vins. — La Chambre française a donné samedi, une fois de plus, la mesure de son incohérence.

Elle a adopté un projet de lois contre le mouillage des vins, mais, après en avoir rejeté les deux articles essentiels qui en constituaient la base, par l'institution de l'exercice chez les débitants.

Toucher aux cabarets, c'était toucher à la source même, source impure où s'alimente le suffrage universel.

Et, d'un autre côté, beaucoup de députés ont entendu protester contre un système de vexations administratives dont on ne connaît pas la limite.

Mais il n'empêche que voilà une loi de plus, soi-disant contre la fraude, qui ne réprime rien et ne guérit rien.

Comme s'est écrié M. Trouin, et en dépit des objurgations du vieux Brisson, les viculuteurs comprendront qu'ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes.

Tragique ascension de montagne. — Trois jeunes étudiants allemands, en excursion dans la montagne du Grandson, dans le massif de la Chartreuse, ont été victimes d'un terrible accident. L'un d'eux, Walter Stempel, âgé de dix-neuf ans, fils du sous-préfet de Landau (Bavière), a fait une chute de plus de cent mètres et s'est tué.

Un de ses camarades, nommé Watwer, a fait la même chute, en se portant à son secours, mais n'a été que blessé.

Le troisième, nommé Fischer, est resté suspendu pendant douze heures entre deux rochers et a été sauvé par des paysans de la Chartreuse.



des bâtiments, un faible murmure de voix s'élevait dans le corridor voisin, un gémissement s'échappait d'une salle.

Enfin, une religieuse, portant le costume si connu des sœurs grises, entra, un bougeoir à la main.

C'était sœur Balbine, excellente femme qui avait vieilli au service de toutes les souffrances, de toutes les infirmités du département, et qui était la « supérieure » des religieuses attachées à l'hospice. Nous disons « supérieure » bien qu'elles ne fussent que deux pour cet office de charité, une vieille et une jeune, selon l'usage. Mais sœur Balbine et sa compagne suffisaient, avec l'assistance d'un infirmier, à leur tâche présente ; car, outre Philippe de Montcel, il ne se trouvait pas plus de quatre ou cinq malades dans la maison.

Avant de répondre, la religieuse posa son bougeoir sur la table, tira une tabatière de corne et se bourra le nez d'une énorme pincée de tabac.

— Comment va-t-il, sœur Balbine demanda-t-on.

— Avant de répondre, la religieuse posa son bougeoir sur la table, tira une tabatière de corne et se bourra le nez d'une énorme pincée de tabac.

Sœur Balbine, il faut bien le dire, avait la passion du tabac, le seul défaut que son confesseur eût jamais eu l'occasion de lui repro-

Nouvelles Suisses

L'impôt bernois. — La nouvelle loi d'impôt soumise au Grand Conseil par le Conseil d'Etat est basée en principe sur la législation actuelle. Elle tend notamment à la réorganisation de la procédure en matière de taxation et de recours à une répartition plus équitable des charges de l'impôt.

A cet effet la loi prévoit l'institution de commissions de districts pour la taxation des contribuables de l'impôt sur le revenu, et d'une commission cantonale de 15 membres chargée de prononcer sur les recours. Le minimum pour l'existence libérée de l'impôt sur le revenu est élevé de 600 à 800 fr. La loi prévoit, en outre, une déduction de 100 fr. pour chaque enfant âgé de moins de 18 ans jusqu'à la somme totale de 1200 fr. et la déduction des versements faits aux caisses d'assurances et de pension jusqu'à 100 fr. au total.

Enfin, le projet du Conseil d'Etat introduit la progression sous la forme de prélèvements d'un supplément d'impôt à partir de 50 fr., soit du 3 0/0 jusqu'à 30 0/0 pour l'impôt de plus de 900 fr.

Aveugle. — Un triste accident est survenu lundi soir à Gretzenbach, Soleure. Une enfant de cinq ans, la fillette du sieur Jean Schenker, est tombée si malheureusement sur une herse que les deux yeux furent atteints par les pointes de fer. L'un des organes est perdu ; on désespère de conserver l'autre.

Mystérieux personnage. — Mardi matin, à 7 h., alors qu'il se rendait à l'école, à Winthertour, le fils du sculpteur Abry, rencontrait à la rue Dufour, un inconnu qui tirait un char d'enfant. Le petit garçon fut arrêté par l'inconnu il lui dit que dans l'égoût se trouvait un chien crevé qu'on venait de jeter. Tandis que l'enfant se baissait pour voir, l'homme s'empara de lui, le bâillonna, lui lia pieds et poings, et le jeta dans sa voiturette, il s'en alla à grande enjambée du côté de l'asile d'aliéné du Burghölzli. Arrivé dans le voisinage de cet établissement, l'homme s'empara de l'enfant plus mort que vivant et le jeta dans un fossé plein d'eau mais peu profond. Heureusement que les liens qui immobilisaient le petit se défirent. Celui-ci eut encore le temps de voir l'inconnu disparaître et courut raconter sa mésaventure à la maison. On recherche activement le mystérieux personnage.

Les défenseurs de la patrie. — Le 1er avril 1907 notre armée comptait 9766 officiers ; l'an d'avant, il n'y en avait que 9576. De ces officiers, 4640 sont fédéraux, c'est-à-dire qu'ils ont été nommés par le Conseil fédéral ; le reste, soit 5126, sont cantonaux. Un peu plus de la moitié (4908) appartiennent à l'infanterie ; 1205 sont médecins ; 1164 commandent l'artillerie ; 658 font partie de l'administration ; 425 sont incorporés à la cavalerie, 344 au génie.

Le Dr Scheerer de St-Gall salue les tireurs zurichois. Le Dr Mousson, conseiller municipal, a répondu au nom de Winterthur.

A 4 h. 15, est arrivé à Zurich le train officiel avec une locomotive enroulante. Le cortège se forme à la gare et va rejoindre sur la place le cortège zurichois. Le canon tonne. Les cloches des églises sonnent.

Le cortège se met en branle et se rend à la Tonhalle, escorté par des policiers à cheval.

cher.

— Toujours le même état, mesdames, répondit-elle en pesant chacune de ses paroles : la respiration est très difficile et la fièvre ne tombe pas... Du reste, M. le docteur va venir faire le pansement du soir et nous verrons quelle sera son opinion.

— Mais qui passera la nuit auprès du malade chère sœur ? demanda Emilie avec vivacité ; ma mère et moi, nous réclamons le privilège de veiller auprès de notre ami.

— Et je m'y entends un peu, sœur Balbine ! ajouta Mme Frémont d'un air de suffisance.

— Eh bien ! pourquoi pas moi ? dit Marceline ; est-ce qu'il n'est pas notre ami comme aux autres ?

— Et moi donc, s'écria mère Rambaud avec sa rudesse ordinaire, croit-on que je ne saurais pas m'y prendre ? Faut pas que tout soit pour les dames et les « princesses ». Je n'ai pas besoin, moi, pour le soulever, de toutes ces mécaniques qu'on a manigancées autour de son lit. Je le prends dans mes bras comme un enfant, et je le berce gentiment, comme mes garçons et mes filles quand ils étaient petits...

On dit la Rambaude par-ci, la Rambaude par-là...

Mais la Rambaude, quoiqu'elle soit criarde, ne manque pas de cœur, et en définitive elle

Les vétérinaires sont au nombre de 263, et 225 officiers servent dans les troupes de forteresse. Il y a encore 94 aumôniers, 74 pharmaciens et 66 postiers et télégraphistes de campagne, qui ont tous le rang d'officier. Notre état-major compte 238 personnes, dont 116 secrétaires.

Quant au rang qu'occupent tous ces officiers, nous comptons 219 colonels, dont 13 commandent une division ou un corps d'armée ; 339 sont lieutenants-colonels ; 594 majors ; 2538 capitaines ; 3798 premiers-lieutenants et 2308 lieutenants.

Bois sculpté. — La grande revue illustrée de Leipzig « Illustrierte Zeitung » consacre un long article enrichi de belles reproductions, à l'industrie du bois sculpté de l'Oberland.

L'Oberland bernois, dit l'auteur, M. Lothar Raabe, peut se vanter de posséder aujourd'hui les meilleurs sculpteurs sur bois qui existent : ses ateliers sont les plus importants et les plus grands producteurs du monde. Presque tous les peuples civilisés de la terre sont amateurs de ses produits et la Chine même, le pays classique de la sculpture sur ivoire, importe une forte quantité d'objets artistiques qui ont été travaillés dans l'Oberland.

Les écoles de sculpture, celle de Brienz en particulier, ont une grande part dans ce beau résultat.

Le fruit défendu. — Il arrive souvent qu'en signalant avec raison, à la réprobation publique, des ouvriers licenciés, on risque de faire à ceux-ci de la réclame gratuite.

Voici, en effet, l'aventure qui vient d'arriver à M. J.-V. Widmann, rédacteur littéraire au « Bund » :

« M. Widmann, récemment, stigmatisait dans le « Bund » un roman plein d'immondices. Le libraire qui édita le livre envoya une lettre pleine de gratitude au critique suisse, le remerciant vivement de l'excellente réclame gratuite qu'il lui avait faite. Il lui promit de lui envoyer vingt francs pour tout autre roman de son magasin dont il parlerait de la même manière. »

La journée officielle au tir fédéral de Zurich. — C'est la ville de Winterthur et la délégation du comité d'organisation qui ont salué, les premiers, la bannière fédérale, sur le territoire zurichois.

A 3 h. 15, un train spécial venant de St-Gall a amené la bannière fédérale. La gare est magnifiquement décorée. Un essaim de jeunes filles, vêtues de blanc, et portant les couleurs fédérales et zurichaises, ont offert des bouquets.

Le Dr Scheerer de St-Gall salue les tireurs zurichois. Le Dr Mousson, conseiller municipal, a répondu au nom de Winterthur.

A 4 h. 15, est arrivé à Zurich le train officiel avec une locomotive enroulante. Le cortège se forme à la gare et va rejoindre sur la place le cortège zurichois. Le canon tonne. Les cloches des églises sonnent.

Le cortège se met en branle et se rend à la Tonhalle, escorté par des policiers à cheval.

n'a jamais cassé personne.

— Vous n'avez pas toujours parlé ainsi, mère Rambaud, répliqua Marceline avec une pointe d'ironie ; et sans remonter plus haut que le soir du bal, vous n'étiez pas déjà si tendre pour M. de Montcel !

— Répète un peu cela, la Marceline, et tu vas porter la marque de mes cinq doigts sur ta figure de papier mâché !... Prétendre que je ne suis pas la meilleure pâte... Au fait, poursuivait la commère, à qui sa conscience faisait certains reproches, peut-être avais-je un peu d'humeur ce soir-là, car ma machine à coudre n'est arrivée que le surlendemain... Il ne pouvait en donner à tout le monde à la fois ce digne homme du bon Dieu ! Mais c'est fini ; qu'il vive ou qu'il meure, la Rambaude l'aimera, ce cher mignon !

Si on se cotise encore pour lui payer une couronne, il aura tous les gros sous de la tirelire, et si les méchants gens, comme il y en a, osent dire du mal de lui, mon fils a juré de leur démolir la mâchoire à coup de poing... Avertis ton surnois de Schmidt d'y prendre garde !

Il semble que le nom de Schmidt retint sur les lèvres de Marceline une réponse piquante ; la jeune fille rougit et se réfugia dans un coin.

— Mais enfin, reprit Emilie avec insistan-

On remarque la bannière fédérale, les bannières cantonales de St-Gall et de Zurich, les étudiants tireurs, les sociétés de tir de Zurich et de St-Gall, les tireurs à cheval ; un groupe d'une dizaine de tireurs argentins, etc.

A la Tonhalle, des discours ont été échangés entre MM. Hoffmann, conseiller aux Etats, au nom du comité de St-Gall, et Meister, conseiller national, du comité de Zurich. Tous les deux ont insisté sur les questions actuelles, notamment sur l'organisation militaire.

M. Meister a terminé son discours en saluant la bannière fédérale.

La musique joue le O mein Heimatland ! », accompagné par l'assistance.

Le soir, banquet à la Tonhalle, offert par le comité de Zurich. Quarante-vingt-dix couverts.

Le président de la ville, M. Pestalozzi, porta son toast à l'ancien comité. M. Scherrer, de St-Gall, a remercié.

La Tonhalle était illuminée. Les musiques des régiments de Lindau et de Constance ont donné un concert.

Empalé. — Un certain Max Weber, ferblantier chez un patron d'Interlaken quittait ce dernier lundi pour une question de salaire.

La journée se passa en ripaille ; le soir la fête continua en compagnie d'autres joyeux compères. Finalement toute la bande fut ivre. Le gréviste proposa alors d'aller démolir l'enseigne de son patron. On passa immédiatement aux actes : Weber, le plus gris de tous, voulut absolument ex-calader la grille qui surmonte l'enseigne ; après force contorsions, il y parvint, mais en voulant arracher la tôle, il tituba sur son frêle appui et s'effondra pitoyablement. Le mal n'eût pas été grave, si une des pointes de fer ne s'était enfoncée profondément dans le mollet du malheureux qui resta suspendu, empalé et hurlant, jusqu'à ce qu'on eût pu le retirer de sa fâcheuse position.

Gare aux faucheuses. — M. Ropraz, entrepreneur postal à Sorens fauchait jeudi à la faucheuse, près de Gumefens, Fribourg, lorsque le couteau de la machine lui happa les jambes. Un pied fut presque tranché, près de la cheville ; l'autre est moins sérieusement atteint.

Transporté à l'hospice de Riaz, M. Ropraz dut y subir l'ablation d'un pied.

M. Delcassé à St-Gall. — Les journaux racontent que l'autre soir un homme de petite taille et d'assez maigre apparence descendait de l'express et se rendait tout de suite à l'hôtel Walhalla, situé vis-à-vis de la gare. On ne put l'y recevoir : toutes les chambres étaient prises. Le concierge lui indiqua un autre hôtel, où il pourrait loger. Très poliment il remercia, se remit en marche et trouva, en effet, une chambre, tout près du ciel. Le jour suivant, l'étranger visita les écoles de la ville et particulièrement un de ses célèbres instituts. L'impression qu'il en reçut fut si bonne qu'il résolut séance tenante d'y envoyer son fils et, modestement,

ce, il faut décider, sœur Balbine, qui veillera, la nuit auprès du blessé... J'espère que ce sera moi ?

— Ou moi, crièrent les autres femmes.

Pendant ce débat, la vieille religieuse n'avait cessé d'aspirer prise sur prise, en regardant tour à tour, avec une bonhomie narquoise, chacune des interlocutrices.

— Si vous le permettez, mesdames répliqua-t-elle enfin, ce ne sera aucune de vous. Nous acceptons volontiers vos services pendant les jours ; depuis une semaine, chacune de vous passe plusieurs heures de la journée auprès de M. de Montcel qui ne s'en doute pas, car il est absolument défendu de lui parler et il ne reconnaît personne.

Mais ma chère sœur Gabrielle s'est réservé expressément de veiller toutes les nuits, et elle n'entend pas qu'on usurpe ses fonctions.

— Sœur Gabrielle doit être éprouvée d'avoir passé sept nuits consécutives... et d'ailleurs elle a d'autres malades à soigner.

— La Providence y pourvoit, ma fille ! répliqua la religieuse d'un ton qui pouvait paraître évasif.

— Cette sœur Gabrielle accapare tout repris la mère Rambaud avec impatience ; il ne lui a pourtant pas donné de machine à coudre, que je sache !

(A suivre)

Le Gouffre

Par Elie BERTHET

C'était d'abord Mme Frémont et sa fille Emilie, puis l'ouvrière Marceline, et enfin la mère Rambaud, cette terrible virago qui avait joué un rôle si odieux à la fête de la papeterie. Emilie échangeait quelques mots à voix basse avec sa mère ; Marceline se tenait à l'écart d'un air timide ; quand à la Rambaud, elle s'était campée sur une chaise, et pour ne pas perdre de temps, tricotait un bas de laine qu'elle avait tiré de la poche de son tablier. chacune d'elles regardait les autres sans hostilité, mais avec réserve et froideur, comme si une sorte de rivalité eût existé entre elles.

Tous les bruits extérieurs s'étaient éteints, et un calme mélancolique régnait dans la maison. A peine si, à longs intervalles, on entendait une porte se refermer à l'extrémité

comme il était venu, sans bruit, il quitta St-Gall.

Or, cet étranger n'était autre que M. Delcassé, l'ancien ministre français des affaires étrangères.

Marché-Concours de chevaux. — (Comm.) — La Société d'agriculture des Franches-Montagnes organise pour cette automne son grand marché-concours annuel de chevaux. Il est fixé définitivement à Saignelégier, sur les 17 et 18 août 1907. Le succès obtenu aux précédents marchés-concours permet d'espérer que cette nouvelle exposition sera très appréciée de toutes les personnes qui s'intéressent à l'élevage du cheval.

Les chevaux admis comprendront les poulains nés en 1904, 1905, 1906 et 1907, issus d'étalons approuvés par les autorités fédérales ou cantonales.

Les inscriptions doivent être faites par écrit, jusqu'au 1^{er} Août, au plus tard, sur formulaire officiel, qui est à la disposition des éleveurs chez M. Al. Grimaitre, à Saignelégier, secrétaire de la Société.

Ces formulaires, après avoir été signés et très exactement remplis, sont à renvoyer, dans le délai ci-dessus fixé, à M. E. Barthoulot, vétérinaire, à Saignelégier, président de la Société. Ils doivent être accompagnés des certificats de saillie et de mise-bas.

Pour plus de détails voir le programme officiel que l'on peut obtenir gratuitement par simple demande adressée au secrétaire de la Société d'agriculture qui donnera tous les renseignements désirés.

Nouvelles Locales

Inepties. — Nous avons reçu de Sembrancher une longue correspondance annonçant la mort de M. le député Arlettaz et passant en revue les actes politiques de sa vie. Cette correspondance nous ayant paru un peu vive, les cinq premières lignes seulement furent insérées.

Eh bien, ces cinq lignes sont encore de trop, selon le *Confédéré* qui les prend pour des injures.

Nous aimerions, cependant bien savoir où ces dernières se trouvent ? Serait-ce injurieux de qualifier un citoyen de socialiste et même d'anarchiste ? Mais de grands noms comme Elisée Reclus, le Prince Kopothine, s'en faisaient gloire. Et que vont dire les amis et alliés de Bagnes de cette interprétation, blessante pour eux, de l'organe radical ?

Le *Confédéré* se fait, en outre, l'écho d'un bruit qui court depuis quelque temps, à savoir que des poursuites seraient intentées contre nous pour un article de journal.

Encore un peu, ce serait le *Nouveliste* qui aurait fait mourir M. Arlettaz !

Voudrait-on nous dire quand et où nous avons attaqué le député et juge de Sembrancher ?

Le nom de cette charmante localité n'est venu qu'une fois sous notre plume : c'était à l'occasion d'un enterrement civil. Nous fustigions le principal organisateur de cette manifestation odieuse. Or chacun sait, et le *Confédéré* lui-même l'affirme, que M. Arlettaz fut loin de tenir le premier rôle dans cette manifestation. Que vient-il alors nous parler d'insultes ?

Franchement, nous ne comprenons pas !

Mais nous pardonnons d'un cœur chrétien les inepties de l'organe radical. Nous savons que la mort de M. Arlettaz est un grand deuil pour ses amis, au nombre desquels et au premier rang, se trouve notre confrère et dans un véritable chagrin on est rarement maître de soi.

CH. SAINT-AURICE.

Martigny — Nous recevons la lettre suivante :

Je ne tiens pas à amuser plus longtemps une partie de la galerie et à raser l'autre, en relevant toutes les âneries que me sert Mério dans son *Confédéré* depuis quelques jours.

J'y mets le point final. Libre à lui

de continuer de la sorte jusqu'au Jugement dernier, ci cela lui fait plaisir.

L'homme aux genoux percés — qui, chacun sait, est cousu d'or et d'argent — me propose comme à son tour et par manière de revanche, un pari. Qu'il aille donc se promener avec sa rengaine !

Ce n'est point à lui que j'ai répondu, à propos de la fameuse pétition, c'est à un démenti paru dans la *Gazette*. Je me suis toujours soucieu du *Confédéré* comme Mério de sa dernière rétractation.

Il m'a ensuite pris à partie comme directeur des fouilles de Martigny, conférencier, etc... Je n'aurais, pour ce qui concerne les fouilles, qu'à citer les rapports officiels soit de la Commission fédérale des monuments historiques, soit du Département de l'Instruction publique du Valais, qui font amplement justice d'insinuations plus stupides encore que malveillantes et d'autant plus déloyales que ces rapports d'où mon nom avait été préalablement biffé, ont été, à une ou deux reprises, reproduits dans le *Confédéré*.

Quant à mes conférences, qui excitent la verve d'un érudit, qui prend peut-être le Moyen-Age pour un monstre antédiluvien et les Romains pour une variété de champignons, je désire si peu que les lecteurs du *Confédéré* les suivent, que je ne me suis jamais servi pour les annoncer, de la publicité — du reste très discutable — de ce journal.

Et d'une façon générale, si quelqu'un a le droit de se taire, ici, c'est bien le pauvre sire qui n'a jamais su faire autre chose en sa vie, qu'inspirer la pitié aux gens chez lesquels il allait pleurnicher, après les avoir insultés ou laissés insulter dans son torchon de feuille.

Au sujet d'une allusion des plus malheureuses à une affaire d'ordre privé, j'ai rappelé aux plus élémentaires convenances ce gentilhomme d'un faubourg qui n'était, certes ! pas le faubourg St-Germain. Il essaye de donner le change en me prêtant le geste d'un homme mal élevé. C'est là une phrase absolument dénuée de sens et d'à propos, une boutade sans queue ni tête, et rien de plus.

M.

Vernayaz. — (Corr.) — Le 14 juillet, deuxième dimanche du mois, vers une heure et demi, réunion de tempérance avec chants et discours.

La réunion aura lieu vers la maison d'école et, en cas de mauvais temps, à l'école. Deux sections, l'une du centre, l'autre du Bas-Valais ont choisi Vernayaz pour lieu de promenade et invitent cordialement tous les amis de la lutte antialcoolique à cette petite fête.

Le Comité.

A nos correspondants. — Force nous est par suite de leur arrivée tardive de renvoyer au numéro de jeudi un communiqué concernant l'Exposition agricole de Monthey et une correspondance de Sierre.

Finhaut. — On nous communique au dernier moment qu'un grave accident de voiture serait survenu sur la route du Châtelard. Juristes et médecins sont sur les lieux. Nous manquons de plus amples détails.

Bouveret. — (Corr.) La loterie en faveur de l'Eglise du Bouveret obtient un grand succès ; une grande partie des billets sont déjà vendus, nous espérons qu'aux premiers jours de mai 1908, la pierre fondamentale pourra être posée.

Ce sera vraiment un jour solennel pour la population du Bouveret.

Ce gros succès est dû à la vigilance de M. Hehmann, président du Comité de M. Bertrand, chef de gare, vice-président, et M. le Rd Curé Zufferey, trésorier.

Aussi, la population du Bouveret leur en conservera une éternelle reconnaissance.

Mouette.

St-Maurice. — Le Tribunal a condamné dernièrement, à 18 mois de prison, un individu de nationalité italienne pour attentat aux mœurs sur une enfant de moins de douze ans.

Les télégraphistes. — Le Conseil fédéral a décidé, contrairement à une précédente conclusion, relativement à l'amélioration du traitement des télégraphistes, des cours de 1900 1901, 1902, du temps pendant lequel ils ont attendu un poste fixe, si, déduction faite de deux ans, ce temps est de six mois au moins.

La présente disposition est applicable à partir du 1^{er} juillet 1907.

Brigue. — Les autorités scolaires de Brigue ont décidé la création d'une école d'été pour garçons et filles.

Elle durera du 1^{er} janvier au 31 août.

Il s'est annoncé pour suivre cette école 65 enfants, qui ont été répartis en deux classes.

L'école devient obligatoire pour les enfants inscrits, et toute absence sera punie, comme pendant l'année scolaire.

C'est une excellente institution, à imiter ailleurs.

Distinction. — Nous apprenons avec plaisir qu'un de nos jeunes concitoyens, M. Henri Wuilloud à Sion, élève du Polytechnicum de Zurich, vient, ensuite d'examens subis avec distinction, d'obtenir le diplôme fédéral d'ingénieur-agronome.

Nos félicitations.

Nos Valaisans à Fribourg. — (Corr.) — La Société fribourgeoise d'Education a eu sa réunion annuelle à Estavayer-le-Lac. La fête fut splendide. De magnifiques discours ont été prononcés par les Autorités religieuses, civiles et scolaires. La Société bas-valaisanne d'Education était représentée par M. le Dr de Courten, Rd curé de Sierre, M. Valentin Farquet, instituteur à Martigny-Bourg et un professeur de notre Ecole normale. Ces messieurs sont revenus enchantés de la réception qui leur a été faite.

Syndicat valaisan, d'élevage du cheval et du mulet. — Les éleveurs qui se sont inscrits pour estiver au pâturage du syndicat, des poulains et mulets, sont avisés que ces poulains seront reçus sur ce pâturage, près de la gare de Charrat dès le 18 juillet courant, aux conditions déjà déterminées, soit :

50 fr. pour les poulains d'un an issus d'étalons et baudets de la Confédération, avoine comprise pour une durée d'estivage de 100 jours.

60 fr. pour les poulains de 2 à 3 ans, avoine comprise pour une durée d'estivage de 100 jours.

Ces valeurs doivent être versées entre les mains de M. Jules Gaillard, vice-président, à Charrat, le jour de l'entrée.

Les éleveurs devront en même temps fournir les indications suivantes :

1. Nom et couleur et date de naissance du poulain ;
2. Nom, âge et couleur de la mère ;
3. Nom du père ;
4. Déposer les certificats de mise bas et de santé.

Aucun animal admis au pâturage ne devra porter des fers.

Les poulains, non issus d'étalons fédéraux pourront également être admis au pâturage, aux conditions précises ; mais l'avoine sera comptée en plus et réglée à la fin de la saison.

On admettra des poulains, mulets et cas échéants des chevaux de propriétaires qui s'inscriront jusqu'au 14 juillet courant et qui rempliront les conditions sus-mentionnées.

Sion, le 6 juillet 1907.

Le Comité

Carnet agricole

Maladie des cerisiers

Les circonstances climatiques que nous traversons favorisent le développement des maladies cryptogamiques en général. Nous voyons en particulier deux petits champignons du cerisier, le *Gnomonia erythrostoma* et le *Coryneum Beyerinckii*, causer de graves dommages dans les vergers. Sous l'influence du premier, les feuilles s'enroulent plus ou moins sur elles-mêmes tout en se des-

séchant, mais restent fixés à l'arbre. Le *Coryneum* au contraire provoque sur les feuilles l'apparition de taches assez nettement délimitées. Plus tard, ces petits cercles de feuille morte se détachent le plus souvent du parenchyme vert et tombent, de telle sorte que la feuille semble criblée de trous faits à l'emporte-pièce. Les cerises son aussi atteintes.

Pour s'opposer au développement des parasites, dans les vergers malades, il faudrait dès maintenant récolter et brûler les feuilles tombées des cerisiers. La même opération devrait s'effectuer à plusieurs reprises jusqu'à l'hiver. Pendant la mauvaise saison, enlever et brûler toutes les feuilles ou cerises desséchées qui restent sur les arbres et propagent à nouveau l'année suivante les champignons, dont elles contiennent les germes. Enfin, avant la pousse, badigeonner ou pulvériser les arbres atteints avec de la bouillie bordelaise ordinaire, à 2 0/0 de sulfate de cuivre.

Station viticole

Etat Civil de Monthey

Mois de Juin

Naissances : Richard Edouard Félix, d'Alfred de Mex ; — Bugna Raphaël, Sylvestre, Jean Antoine, de Louis, Italie ; — Allegri Georgette, d'Ernest, Italie ; — Bruchez Jean Aloïs de Joseph, de Bagnes ; — Basse Maurice Joseph de Maurice, de Chamason.

Décès : Morand Virginie née Collet-Dumoulin, veuve de Jérôme Morand, âgée de 73 ans, de Troistorrens ; — Barlaty Olympe née Grenat, épouse de Barlaty Victor, âgée de 40 ans, de Monthey ; — Rossier Elvina née Cottet épouse de Charles Rossier, âgée de 40 ans, de Monthey ; — Défago Hyacinthe épouse de Marie née Gillard, âgée de 63 ans, de Val d'Illicz ; — Wenzel Marie née Yombriël épouse de Georges Wenzel, âgée de 67 ans, d'Allemagne ; — Contat Philippe Emile d'Henri, âgé de 2 ans de Monthey ; — Donnet Lucie, d'Oscar, âgée de 2 ans, de Monthey.

Mariages : Lathion Jean, agriculteur, de Nendaz, avec Rappaz Augusta, cuisinière, de Evionnaz ; — Donnet Descartes Alfred, agriculteur de Monthey, avec Vionnet Delphine, ménagère de Monthey ; — Roachat Emile Isaac, de la Lieu (Vaud) avec Gauthier Hélène de France.

Gazette de la campagne

Les vers laboureurs

M. le professeur Dusserre, publie, dans le « Journal de la Société vaudoise d'horticulture », d'intéressants détails sur le véritable travail de labour auquel se livrent les vers de terre (lombrics). Ces vers sont de précieux auxiliaires pour l'horticulteur.

Voici quelques passages de l'article de M. Dusserre :

Parmi les bestioles que les jardiniers déterrèrent en bêchant leurs plates-bandes, une des plus nombreuses est sans contredit le ver de terre, le « lombric » des naturalistes. Tout organisme ayant son rôle à remplir dans l'économie de la nature, les horticulteurs se sont sans doute demandé plus d'une fois si celui des lombrics était utile à leur art et à l'agriculture en général. Des savants se sont livrés à des travaux pour étudier l'action de cet animal sur la formation de la terre végétale.

Les vers contribuent dans une large mesure à l'ameublissement de la terre ; pour creuser leurs galeries, qui atteignent jusqu'à un mètre de profondeur, ils avalent la terre et viennent la déposer pendant la nuit à la surface du sol, pour former les petits terricules bien connus, nombreux surtout en été et en automne. D'après Darwin, les vers ramènent ainsi à la surface, en moyenne, 25,000 kg. environ de terre par hectare, dans le cours d'une année ; après un nombre d'années assez grand, la terre fine a passé tout entière par le corps de ces animaux. Ceux-ci se livrent donc à un véritable labourage, qui ameublisse la terre à une assez grande profondeur et finit par exhausser le niveau du sol.

Les galeries creusées par les lombrics, enduite d'une sorte de vernis sécrété par eux, contribuent à l'assainissement et à l'aération du sol ; les

racines des plantes peuvent, grâce à elles, pénétrer à une plus grande profondeur et y retrouver les matières fertilisantes enlevées par lavage aux couches superficielles.

Les lombrics se nourrissent principalement de feuilles mortes et d'autres débris végétaux, qu'ils entraînent dans leurs galeries pour les manger, après les avoir ramollis au moyen du liquide sécrété par leur bouche. Ces matières végétales, triturées et mélangées au suc intestinal qui est alcalin, sont transformées en humus, beaucoup plus rapidement que celles qui n'ont pas passé par le corps des vers. Mélangées à la terre que ces animaux ont avalée, elles se décomposent promptement une fois exposées à l'air. Le naturaliste Wolny a montré que le dégagement d'acide carbonique, produit de décomposition de la matière organique, est plus abondant dans le sol contenant des vers que dans celui qui n'en renferme pas.

Le lombric possède, de chaque côté de l'œsophage, ou canal intestinal, trois paires de glandes qui sécrètent une quantité surprenante de calcaire ou carbonate de chaux. En analysant un certain nombre de terricules de vers et la terre avoisinante, nous avons régulièrement trouvé que les premiers contenaient plus de carbonate de chaux que la dernière.

Le calcaire ou carbonate de chaux du sol arable, dissous peu à peu par les eaux de pluie, de neige, est entraîné dans le sous-sol ou par les eaux qui s'en écoulent ; la couche superficielle s'appauvrit peu à peu de son calcaire. Les lombrics, en régénérant donc le carbonate de chaux entraîné par les eaux, jouent dans le sol un rôle chimique des plus importants et travaillent à rétablir l'équilibre dans sa composition.

En résumé, les lombrics accomplissent dans le sol arable un travail des plus utiles : ils ameublissent, assainissent et aèrent la terre ; ils activent la décomposition de la matière organique et sa transformation en humus, livrant plus rapidement aux plantes les substances azotées et minérales nécessaires à leur croissance ; ils régénèrent le carbonate de chaux, composant indispensable du sol normal, dont la proportion tend à diminuer sans cesse.

AVIS

La personne, bien connue, qui s'est permise, lundi 1^{er} juillet, entre 3 et 4 heures du soir, de soulever la caisse du magasin d'Epinassey de quelques pièces de 1 et 2 fr., est priée de les renvoyer par la poste si elle ne veut pas s'attirer des désagréments.

REY, magasinier.

La Boisson

est pour notre bien-être corporel et intellectuel presque aussi importante que le manger et ce qui est le plus important, c'est de savoir ce que l'on boit. Le café et le thé exercent à la longue des effets plus ou moins nuisibles sur notre organisme, attendu que selon les cas, on ressent ou une trop grande chaleur, ou de l'énerverment, ou des maux d'intestins. La seule boisson qui, tout en ayant un goût agréable, reste inoffensive pour chacun, sans distinction d'âge ni de l'état corporel et qui est favorable à la santé de tous, est le... **Café de malt Kathreiner.** L982M

Mesdames !

Voulez-vous avoir de jolis meubles cirés, un mobilier bien entretenu, servez-vous du L 731 M

Polimeuble Marcel BURMANN

LOCLE

Fr. 1.40 le Flacon

Dépôt : Pharmacie ALLET, SION

NÉURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA,
Sous le nom de **REMEDE SOUVERAIN KI-FOL**
Balle (10 poudres) 1.50. Ch. Bessede, pl. Centrale
Toutes Pharmacies. Sargorle, KÉFOL.

A toutes les épouses et mères soigneuses! La Femme, Médecin du Foyer

Ouvrage d'hygiène et de médecine familiale concernant particulièrement les maladies des femmes et des enfants, les accouchements et les soins à donner aux enfants, par la Doctoresse **Anna Fischer**.

445 gravures originales, 28 planches et dessins artistiques, etc.
Grand volume luxueusement relié. Prix 25 Francs.
Payables 5 fr. par mois.
Demandez prospectus et renseignements Librairie Médicale, case 96 Stand, Genève.

Propriétaires et Vignerons

Pour les sulfatages, n'employez que la bouillie **Eclair de Vermorel**. Elle est à base de Verdet. (ne contient pas de sulfate de cuivre.) Elle a toujours donné satisfaction à tous ceux qui s'en sont servis tant comme efficacité que comme facilité d'usage: témoin son succès toujours croissant.
Le dosage est toujours le même, garanti sur chaque paquet. Méfiez-vous des grossières contrefaçons qui cherchent à l'imiter: vous risquez vos peines et votre récolte.
La bouillie « Eclair » est en vente dans toutes les communes viticoles du canton.
Vente en gros: **Jos. VEUTHEY, Martigny**

VERS DU CHEVAL

Traitement par la **CAVALINE**
Emploi facile — Efficacité absolue
PRIX de la Boîte de 12 paq.: **2 FR. 50**
(Franco contre mandat-poste — Une Brochure accompagnée chaque Boîte)
PHARMACIE G. ANGEAUME
à CONCHES (Eure)
La CAVALINE se trouve dans toutes les pharmacies de France et de l'étranger

Où?
achetons-nous les plus solides
Chaussures
Magasin populaire à la **Palme Rapperswil**
Rue de la Gare — Zürichsee
Nous envoyons contre remboursement
Souliers pour garçons et filles
frs solides, No 26 - 29 à frs 4.45, No 30 - 35 à frs 5.45
Pantoufle, Espadrille, Ms et Frs fr. 1.
Pantoufles Canevas pour dames, à fr. 1. 85
Bottines à lacets, élégants avec bouts à frs. 7. 45 et 9. 45
Souliers pour ouvriers (bien ferrés) brevet suisse, à fr. 7.90.
Uniquement fabrication suisse
Les marchandises ne convenant pas sont échangées franco. L 205 M

J.M. de CHASTONY Pharmacie SIERRE-ZERMATT
Représentant général pour le canton du Valais
LA CLEMENTINE S.A. 11, rue Jean-FRIBOURG
Prix: 5 fr. la bouteille à 1 fr. le lillet
Charthense suisse
L'Indicateur du Valais
Négociants et Industriels

Poutrelles, fers à I

de 8 à 24 c/m de profil sur 1 à 10 mètres de longueur. Prix avantageux chez **L 411 M**
Léonce Emonet Martigny-Bourg

Magasin et Atelier
Jean GATTIKER, Bex
Grand choix de bicyclettes neuves et d'occasion de premières marques à des prix défiant toute concurrence. Accessoires et fournitures au complet.
Réparations garanties
Prix très modérés **S 56 M**

Hernies La merveilleuse efficacité de la Méthode de M. BECK, curé de Bergholz (Alsace), pour le soulagement et la guérison des hernies est connue. Les nombreux certificats de guérison reçus de tous côtés et les distinctions flatteuses accordées à l'inventeur aux expositions de (3 fois) de Rome, de Bruxelles, de Lyon, de Mâcon, de Marseille, de Fréjus, etc., attestent l'excellence de cette méthode. Un demi siècle de succès remarquables.
Elle est adressée gratis à quiconque la demande. 627

Marbrerie Sculpture
Veuve ORTELLI MONTHEY
Téléphone
Monuments funéraires
Travaux pour églises
Etablissements de comptoirs et étages. Lavabos, cheminées.
Réparation
Devis et dessins franco sur demande.
Prix très modérés.

LE SAVON BERGMANN
Au lait de Lis
sans pareil pour un teint frais doux et blanc, fait disparaître les taches de rousseur et toutes les impuretés de la peau; il n'est véritable qu'en portant **L 263 M**
la marque déposée:
Deux mineurs
En vente 80 ct. la pièce chez **L. REY, pharm. St-Maurice**, **Ch. de Siebenthal St-Maurice**, **CARRAUX, pharm. Monthey**

Massage suédois
Electricité, ventouses, traitements pour rhumatisme, paralysies, entorses, ankylose etc
Constant EPERON
rue d'Italie 37 Vevey. L 260 M

Loterie
pour la nouvelle église catholique de **L 264 M**
Neuchâtel
à 1 fr. le lillet
Gros lot de fr. 40 000 15 000 etc. Billets variés. Le tirage aura lieu à St-Maurice. Les billets sont en vente chez **C. de Siebenthal, coiffeur St-Maurice** et ses dépositaires.
ou envoyés contre remboursement par **Mme FLEURY, Agence générale, rue Gourgas 1, GENÈVE.**
On cherche des revendeurs
Tirage prochainement
Mme Vve FOURCADE
23, quai des Bergues, Genève
Sage-femme
Maladies des femmes
Consultations - Pensionnaires

Pain-Expeller
marque Ancre.
Le grand remède domestique contre toute espèce de douleurs.
Gagné dans le monde entier par son efficacité.
Le flacon à frs. 1 et 2, avec mode d'emploi, dans les pharmacies.
Seul véritable à la marque « ANCRE ».

AVIS
Le magasin du **Comptoir Vinicole**, tenu par **E. BENDER**, qui était à la rue du Bourg-au-Favre, à Monthey, est transféré maison de Werra, rue du Château, attigu à la boulangerie Rudaz.

Vins français garantis naturels et de bonne qualité
à 35, 40, 50 cent. le litre et au-dessus
Malaga, Vermouth, Liqueurs, etc
Vente en gros et en détail
Se recommande.
E. BENDER
Voyageur en Vins et Liqueurs

Transports funéraires
pour tous pays
Plus de démarque pénible en cas de décès en
s'adressant de suite à
Th. HESSEMULLER
Fabricant de cercueils, Entrepreneur de Transports funéraires
LAUSANNE, Rue Chaucrau
TÉLÉPHONE 615 **L 515 M**

MENUISERIE pour BATIMENTS
Maurice MICHLIG - Naters
Installations modernes avec les derniers perfectionnements techniques
-o- Force hydraulique -o-
Livraison prompte et très soignée pour tous les travaux concernant sa branche. **L 930 M**
PRIX TRÈS MODÉRÉS.

DORSAZ Photographe
HOTEL ST-BERNARD - MARTIGNY-GARE
Photographies artistiques Agrandissements
Travaux et fournitures pour amateurs
Spécialités: Poses d'enfants et procédés au platine. **L 585 M**

LA DILIGENTE
Placement d'Employés en Suisse & à l'étranger.
VEVEY - QUAI PERDONNET
Demande: laveuses, repasseuses, filles et garçons de cuisine et d'office, sommeliers, sommelières; garçons de peine et commissionnaires, casseroles etc.
Offre: Portier, jeune garçon pour bureau, demoiselle de magasin, institutrice brevetée (4 langues, peinture, musique) ménages pour places de concierges, apprenti valet de chambre, chauffeur d'automobile breveté, etc. **S 60 M**

!!Avant tout marche!!
La loterie pour la construction des églises de la paroisse de St-Pierre et Paul
1° Par la chance de gagner (10405 lots gagnants) Gros lots 40.000 fr.
2° par la provision donnée aux revendeurs.
3° Par la rapidité en vendant les lots.
4° par la facilité de verser l'argent (Paiement sans frais par chèque postal N° 201 Lucerne.
S'adresser au bureau de la loterie St-Pierre et Paul, STANZ, (Nidwalden) **L 913 M**

Jos. GIROD, Monthey
Rappelle à son honorable clientèle qu'on trouve chez lui: Bouillie bordelaise, sulfate de cuivre, chaux et soufre pour la vigne.
Joli choix de chapeaux de paille et chapeaux de feutre; parapluies, ombrelles etc.
Toujours bien assorti en articles funéraires: Clerges, crêpes, couronnes mortuaires etc. **S 46 M**

On demande de suite un homme pour aide de cuisine.
Adresser offres **Boucharie E. Donnet, Monthey.** **S 62 M**

!!N'achetez jamais!!
une bicyclette sans avoir vu les machines étonnantes de finesse de qualité et de bon marché, montées au goût du client, chez
H. BRACHET, mécan.
Rue des Pâquis, 18
GENÈVE

Machines garanties, jantes nickelées ou bois, 2 freins, roue libre Torpédo, pour dames ou Messieurs depuis 160 fr. Pneus de toutes marques. **L 403 M**
Facilités de paiement

Liquidation d'un stok de **MIEL**
garanti pur d'abeilles. 1ère qualité à 1.75 fr. le kg.
Laurent GASPOZ
Monthey. **L 16 M**

Sage-femme
Mme BOUQUET
Rue Chantepoulet 9
Près de la Gare GENÈVE
Reçoit pensionnaires. Traitement des maladies des femmes. Maison en France pour accouchements discrets.

Myrtilles fraîches
la caisse de 5 kg fr. 3 — envoi franco c. rembourse. Fort Tenchio, Maison d'exportation Roverdo (Grison) **L 890 M**

Docteur de REYNIER
de LEYSIN **L 384 M**
médecin chirurgien. Spécialiste des maladies des pommons, du nez, de la gorge et des oreilles.
CONSULTATIONS à Aigle, rue du Collège, le mercredi et samedi, 9 1/2 de 2 h. à 10. 1/2 h.

Attention
mérite la combinaison de valeurs à lots autorisées par la loi que chacun peut se procurer contre paiements mensuels de 4, 5, 8 ou 10 fr. ou au comptant, auprès de la maison spéciale soussignée. — Lots principaux de fr. 600,000 300,000, 200,000, 150 mille, 100,000, 75,000, 50,000, 25,000, 10,000, 5,000, 3,000, etc. etc. seront tirés et les titres, d'obligations seront remis successivement à l'acquéreur.
Pas de risque, chaque obligation sera remboursée pendant les tirages présents ou ultérieurs
Les prochains tirages auront lieu:
Juill. 10, 15; Août 1, 15, 20; Sept. 15, 30; Oct. 1, 15, 20; Nov. 1, 10, 15; Déc. 1, 10, 15, 20, 31.
Les prospectus seront envoyés sur demande gratis et franco par la **Banque pour obligations à primes à Berne. L 94 M**

Piquette
Paquet pour 100 litres avec mode d'emploi fr. 3.50.
Pharmacie JORIS
Martigny-Bourg **L 921 M**

Le Dr BOVET
ne consultera à Monthey que les mercredis et les dimanches de 10 à 2 heures. **L 390 M**

On demande de suite un homme pour aide de cuisine.
Adresser offres **Boucharie E. Donnet, Monthey.** **S 62 M**

Entreprise
générale de Gypserie et Peinture
Antoine MONTANGERO
ST-MAURICE
Ouverture d'un grand magasin de papiers peints, vernis et couleurs, verni Ripolin de toutes nuances, le plus important du Canton.
Entreprise générale de bâtiments à forfait.
Prix, devis et renseignements gratuits sur demande. Dépôt de matériaux de Construction tels que tuyaux en Ciment de toute dimensions, planelles, catelles etc. gyps, chaux et Ciment. **S 64 M**

J'expédie contre remboursement des
CHAUSSURES
Hommes 40-47
Souliers forts de travail **7.80**
Bottines à lacets, bouts, Dimanche **9. —**
Bottines ferrées, cout. brev. **11.50**
Pantoufles canevas à fleur **3.50**
Souliers bas toile brune **4.50**
Femmes 37-42
Souliers ferrés, couture fédérale **6.40**
Bottines lacets, bouts, Dimanche **7.20**
Pantoufles, tissus lacets **2.90**
Souliers bas toile brune **3.50**

Maison **Victor DUPUIS**
MARTIGNY Place centrale, Téléphone
DEMANDEZ
le Catalogue illustré
Envoi franco sur demande

TONDEUSES SENORITA
pour coiffeur, coupe parfaite et garantie, 3 et 7 m/m fr. 5.50. La même coupe, 3,7 et 10 m/m **6. —**

Tondeuse pour chevaux **3.50**
La même avec une seule vis **4.50**
Rasoir diplômé pour coiffeurs, évidé, garanti 5 ans avec étui **fr. 2.50**
Cuir à rasoir avec étui et pâte **1. —**
Tasse nickel pour la barbe **1. —**
Poudre de savon, la boîte **0.50**
Pinceaux à barbe 1re qualité **0.50**
Envoi contre remboursement.
Armes à feu
Flobert **fr. 2.50**
Revolver 6 coups 7mm depuis **5.50**
Ls ISCHY, fabricant, Payerne S.
Motos, Vélos, Machines à coudre
Catalogue franco — Prix sans concurrence. **L 310 M**

L'indicateur du Valais
1907-1908
Cet ouvrage complètement remis à jour, paraîtra en Novembre prochain, donnant toutes les adresses des **NÉGOCIANTS INDUSTRIELS FABRICANTS**

Cette importante publication de première nécessité dans le commerce sera très répandue et consultée; aussi faut-il profiter de cet avantage pour faire une bonne publicité. En conséquence, il est de votre intérêt
Négociants et Industriels
d'insérer une annonce bien rédigée et pour cela, écrivez à l'Agence **Louis MAYOR, Genève**, qui est à votre disposition pour tous renseignements et devis que vous pourrez désirer.
Publicité Suisse et Etrangère

AVENDRE
A vendre une voiture légère à bas prix. S'adr. à Maurice Cropt, Martigny-Ville. **L 65 M**
Orgue à vendre
encore en bon état, huit registres avec joli buffet, à Corcier sur Vevey. S'adres. à **M. PILET, professeur.** **S 66 M**

AVEC LE VALAIS